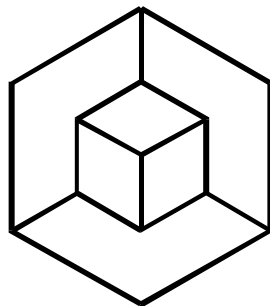


ARAAFU

Association des restaurateurs d'art et
d'archéologie de formation universitaire

Formation
continue



Stage théorique et pratique



ID Datadok 0031743

L'ARAAFU n'a pas encore obtenu la **certification Qualiopi**, qui est demandée par un certain nombre d'organismes depuis le 1^{er} janvier 2022. Si vous souhaitez faire prendre en charge le coût de la formation par un organisme financeur ou par votre employeur, renseignez-vous au préalable !

Les absorbeurs d'humidité et d'oxygène

Paris
Lundi 14 novembre 2022

La formation

Objectifs :

Les produits permettant le contrôle de l'humidité et du dioxygène sont de plus en plus utilisés pour stocker des objets patrimoniaux, tels que les objets archéologiques ou les matériaux plastiques, sensibles à ces agents environnementaux naturellement présents dans l'atmosphère. Leur action, isolée ou conjuguée, permet d'atteindre les conditions climatiques voulues, en tenant compte des différents paramètres d'utilisation : volumes, types de contenants employés (vitrine, boîte de conditionnement, etc.), durée d'utilisation et conditions climatiques ambiantes.

Cette formation a pour objectif de présenter les différents sorbants d'humidité et d'oxygène disponibles, leurs inconvénients et avantages respectifs. Leurs modalités d'action et leurs protocoles d'utilisation seront aussi abordés.

Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels de la conservation-restauration, de la conservation préventive, régisseurs et professionnels amenés à gérer et surveiller des réserves ou autres espaces de conservation.

Programme :

La formation se déroule sur une journée.

Le matin : présentation théorique des effets de l'humidité et de l'oxygène, des différents types de sorbants, ainsi que leurs utilisations dans plusieurs institutions muséales.

L'après-midi : études de cas et essais pratiques de sorbants avec différents types de contenants.

Les intervenants

Clémence CHALVIDAL

Clémence Chalvidal est diplômée de l'université Paris I en archéologie et de l'Institut national du patrimoine-département des restaurateurs en spécialité Arts du feu - Métal. Elle exerce la conservation-restauration des métaux auprès de diverses institutions (laboratoires, musées, services archéologiques...). Elle a notamment étudié les problématiques liées au stockage des métaux archéologiques en réserves, en considérant à la fois les conditions environnementales (variations d'humidité et de dioxygène) et les contenants (boîtes hermétiques).

Dates et horaires

1 journée, **lundi 14 novembre 2022**.
Horaires : 9h00-12h30, 14h00-17h30

Lieu

Musée des Arts Décoratifs
111 rue de Rivoli, Paris.
(salle de conférence)

Prix

Membre ARAAFU.....180 euros
Non membre.....240 euros

Organisme de formation : ARAAFU

SIRET: 383 018 397 00018
Organisme de formation référencé Data Dock 0031743
Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 11752436275
Siège social : 3 rue Michelet, 75006 Paris
(merci de ne pas envoyer de courrier à cette adresse)

Formulaire d'inscription Stage Absorbateurs 2022

- Nombre de places : 15.
- Date limite d'inscription : 31 octobre 2022.

Merci de compléter précisément et très lisiblement le formulaire ci-dessous

Nom.....

Prénom.....

Vous êtes : salarié indépendant / particulier

Profession.....

.....

Spécialité.....

Adresse : personnelle professionnelle

.....

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

.....

Prix :

Membre ARAAFU..... 180 euros

Non-membre..... 240 euros

Règlement :

par carte bancaire, en ligne

par virement

Pour ces deux modes de paiement, les informations vous seront transmises à réception de ce formulaire.

par chèque (à joindre au formulaire et à nous envoyer - encaissement après la formation)

a posteriori sur facture (pour les institutions uniquement) : remplir le volet 2 et transmettre les informations nécessaires à la facturation (procédure, adresse, bon de commande...)

Signature :

Avez-vous besoin de documents préalables ?

Convention de stage (envoyer un modèle si besoin)

Devis (pour le FIF-PL vous avez besoin d'un devis)

Autre :

Formulaire d'inscription – volet 2

Salariés ou prise en charge du paiement par un organisme de formation

Le stagiaire salarié s'engage à être présent, et à signer les feuilles et attestation de présence nécessaires au règlement.

Signature du responsable et tampon de l'institution obligatoire en guise de garantie de paiement :

• Nom de l'institution :

.....

• Délai de paiement garanti :

• Personne à contacter : nom, téléphone, e-mail :

.....

.....

.....

• Adresse de facturation :

.....

.....

.....

Paiement

L'inscription n'est définitive qu'après :
- réception du paiement ou de l'engagement et
- confirmation de la part de l'ARAAFU par e-mail.

Remboursement limité à 50 % en cas de désistement après le 31 octobre 2022. Le stage est dû dans sa totalité en cas d'annulation à moins d'une semaine du début de la formation.

Stage : Les absorbateurs d'humidité et d'oxygène

Renseignements

- Informations pédagogiques : Marie-Anne LOEPER-ATTIA
06 15 15 94 94 - loeperattia@orange.fr

- Inscription et règlement : Camille-Frédérique Blind
06 95 129 222 - camille@araafu.com

Renseignements pour la prise en charge

- FIFPL (professions libérales)

01 55 80 50 00 ou <http://www.fifpl.fr> -

Le stagiaire doit fournir à l'Araafu le formulaire de FIFPL « attestation de présence » correspondant à son code APE avant le stage.

- FAF (Fond d'assurance formation) de votre CRMA régionale (artisans)

Traitement des données personnelles

Les données personnelles figurant sur ce formulaire font l'objet de traitements pour permettre la gestion des inscriptions. Elles seront intégrées dans la base de données de l'ARAAFU afin de vous envoyer par courriel des informations sur les activités de l'association (stages, colloques, publications) ou pouvant intéresser les professionnels de la conservation du patrimoine.

J'accepte de recevoir ces informations : OUI NON

J'accepte que mes coordonnées soient conservées dans le fichier Araafu après ma participation à la formation..... OUI NON

Vos données personnelles peuvent être supprimées ou modifiées à tout moment sur simple demande de votre part, par courriel. Pour avoir des données plus détaillées sur la politique de traitement et de protection des données personnelles de l'ARAAFU, consultez notre site Internet ou adressez-vous à secretariat@araafu.com.

Retournez cette page remplie à l'adresse :
ARAAFU – M^{me} Blind – 21 rue d'Annam, 75020 Paris
ou : secretariat@araafu.com